

Berchem-Sainte-Agathe, le 11 -10- 2013

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. 187/2013

Objet : Conseil communal du 12-09-2013 – interpellations de Monsieur Polet concernant la rentrée scolaire et le marché annuel 2013.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse aux questions de Monsieur Polet concernant la rentrée scolaire et le marché annuel 2013.

Concernant la rentrée scolaire, les écoles berchemoises ont dû faire face à de nombreux mouvements de désistements exceptionnels lors de cette rentrée. De nombreux parents ont inscrit leurs enfants dans plusieurs écoles sans les avertir du choix de l'inscription définitive.

Constatant ce fait, les Directions ont, à partir de la rentrée, tenté de joindre plusieurs fois tous les parents concernés. Ceux-ci n'étaient soit pas joignables, soit ne répondaient pas aux messages, soit le numéro n'était plus en service, ou enfin n'étaient plus intéressés. Certains parents n'acceptaient de venir chez nous, que sous conditions de prendre le petit frère, la sœur ou la cousine...

Depuis le début, la direction a essayé d'accéder aux demandes raisonnables mais après une semaine de cours, ça n'est plus possible.

De plus, certains enfants ne sont arrivés que le lundi 09 septembre. Une telle situation ne permet pas d'avoir une vue globale avant la date fatidique du 15 septembre.

Vu les difficultés, pour la suite, les modalités d'inscription seront réexaminées, dans le respect de la légalité.

Concernant le point sur la rentrée scolaire, vous trouverez en annexe le tableau récapitulatif des listes d'attente.

Concernant l'option de l'implantation d'une école secondaire sur la Commune, le responsable enseignement a déjà participé aux réunions de l'ADT concernant le Monitoring des écoles. Une réunion avec cette instance est déjà prévue avec le Bourgmestre et l'Echevin de l'instruction publique.

Une réunion est également planifiée avec le responsable de la cellule bâtiment du Cabinet Nollet afin de les entendre sur la programmation des places et les chiffres réels pour Bruxelles.

Concernant le passage en secondaire des enfants scolarisés sur la Commune, nous pouvons constater que :

Sur 55 enfants contactés sortant de l'enseignement communal :

- 52 sont dans l'école de leur 1er choix.
- 1 est dans l'école de son 2ème choix.
- 2 sont dans une école qui n'était pas dans leur choix.

Sur 51 enfants sortants de l'Institut Saint-Albert :

- 50 ont obtenu leur 1er ou 2e choix en 1ère secondaire en septembre 2013.
- 1 enfant restait sans école au 1er septembre et la Direction n'a plus de ses nouvelles depuis cette date.

Il ne faut pas oublier que le fait de ne pas avoir d'enseignement secondaire sur le territoire de Berchem-Ste-Agathe donne une priorité supplémentaire aux enfants berchemois.

De plus, si une école secondaire devait être créée, elle devrait répondre aux besoins de plusieurs communes, en effet une petite école secondaire ne pourrait garantir des emplois à temps plein à des enseignants qui ne manqueraient pas de solliciter, tout naturellement, d'autres affectations.

Concernant le marché annuel, depuis 2011, le Collège a décidé de revenir à un marché annuel du lundi, de 12 h à 20 h pour augmenter le nombre de marchands ambulants. Cependant, le concessionnaire n'arrive pas à trouver une plus large diversité de produits proposés.

Le Collège a toujours essayé de trouver une solution pour relancer le marché annuel en changeant de jour, en faisant une plus large promotion, en trouvant des animations de qualité pour tout âge. Une hypothèse concernant « *l'impression de perte de vitesse du marché annuel* » dont Monsieur Polet fait référence pourrait être que la situation économique de notre société, le vieillissement et la multi culturalité de la population berchemoise ont profondément changé les mentalités berchemoises ces dix dernières années. Le marché annuel correspond-il toujours aux aspirations de nos habitants ?

Concernant la participation des associations reconnues berchemoises, un courrier d'invitation leur a été envoyé le 12 août. Depuis que le marché annuel existe, nos associations peuvent gracieusement faire la promotion de leur mouvement.

Il est observé que d'année en année, leur participation a baissé. Les bénévoles de ces mouvements ne sont pas toujours prêts à prendre congé à cette occasion. Le Collège est prêt à changer les traditions et à inviter les associations berchemoises à être présentes le samedi lors de la brocante.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE